

**Procès-Verbal de l'élection du conseil d'administration de
L'Amicale du 8 et du 7**

Le 10 mai 2022 à Castres

Les adhérents de l'association « Amicale du 8 et du 7 » ont voté lors de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 7 mai 2022, au Quartier Fayolle, à Castres. Ils ont élu les cinq administrateurs dont les postes étaient à renouveler.

1 - Composition de la commission électorale pour le dépouillement de l'élection du CA :

Président : Patrick COLLET.

Assesseurs : Gérard BARLERIN, Patrick MIGNE.

Secrétaire : Serge REGHENAS.

5 – Résultats élection du CA :

86 adhérents étaient présents sur un total de 535 inscrits. 5 adhérents étaient candidats pour 5 postes d'administrateurs à renouveler. Les 5 candidats ont donc été élus sans vote.

Inscrits : 535

Procurations : 52

Exprimés : 86 = 16,07%

Abstention : 0

	GRADE	NOM	PRENOM	NB VOIX
1	CB (er)	VAN DE CASTELE	Olivier	SANS OBJET
2	ADJ (er)	MIGNE	Patrick	SANS OBJET
3	CCH (er)	REGHENAS	Serge	SANS OBJET
4	Major (er)	KAUFFMANN	Jean-Paul	SANS OBJET
5	CCH (er)	CAPLAIN	Robert	SANS OBJET

Les administrateurs sont élus au conseil d'administration pour une durée de 3 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2025. Cependant, afin de mettre en place le renouvellement par tiers, 5 administrateurs présenteront leur démission lors de la prochaine assemblée générale, en 2023. Ils pourront se présenter à nouveau pour la période 2023 – 2026. Ce point sera abordé lors du dernier conseil d'administration de 2022.

L'élection du nouveau bureau aura lieu le 10 mai 2022, lors du prochain conseil d'administration.

Fait le 10 mai 2022 à Castres.

Amicale du « 8 » et du « 7 »

Le président

Patrick COLLET



68 Av. Jacques Desplats - BP 60339
81108 Castres Cedex

☎ 05 63 62 55 87

☎ 05 63 35 82 96

Fax : 05 67 27 01 52

amicale.du8etdu7@orange.fr

Le secrétaire

Serge REGHENAS